



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DE LA COMMUNE DE VICH POUR L'EXERCICE 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de la Commission de Gestion relatif à la gestion de la Commune pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 et à l'examen des comptes 2019.

Nous remercions la Municipalité pour avoir répondu à nos questions et pour avoir préparé, avec les employés communaux concernés, le « Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2019 ».

Gestion générale de la Commune par la Municipalité

La Commission de Gestion constate avec satisfaction la qualité du travail effectué par la Municipalité. Au travers des discussions que nous avons pu avoir avec la Municipalité nous avons ressenti, une fois encore, à quel point les sujets à traiter sont nombreux et complexes ainsi que l'engagement important que cela implique pour les Municipaux.

Nous avons focalisé notre attention cette année sur les sujets ci-après.

Bâtiment Multifonction

Le bâtiment multifonction a été livré à la Municipalité fin novembre 2019 conformément au planning et ceci malgré un acte de vandalisme fin aout sur les panneaux photovoltaïques et des coupoles du foyer (frais de réparation pris en charge par l'assurance du bâtiment et donc non imputable au budget de réalisation).

De plus, le bâtiment a été réalisé avec un budget en dessous du budget initial incluant des plus-values telles qu'une cuisine dans la zone de la cantine scolaire, une meilleure isolation phonique dans le bureau de l'UAPE, un parquet de meilleure qualité ainsi qu'un système de détecteur de mouvement afin de dissuader les personnes de monter sur le toit.

Le coût du bâtiment indiqué dans le rapport de la municipalité sur sa gestion 2019 est de CHF 3'005'022. Reste encore l'aménagement vert extérieur prévu pour l'automne 2020 pour un coût estimé de CHF 3'000, ce qui correspondrait à un coût de réalisation de CHF 3'008'022 au lieu de CHF 3'200'000 (préavis n° 05 / 2017-2018 accepté en juin 2018) soit un différentiel positif de CHF 191'978.

De plus, le choix qu'a pris la Municipalité d'être accompagné par un BAMO et la réalisation du projet dans les temps et en dessous du budget démontre le bien fondé d'un tel choix.



Nous souhaitons noter que ce projet a beaucoup occupé la Municipalité en 2018 et en 2019, en termes de suivi du dossier et de décisions diverses à prendre, étant donné que c'est un sujet d'envergure avec beaucoup d'intervenants.

Parking des Pralies

Afin de parfaire l'aménagement du secteur du bâtiment multifonction – école – local voirie – déchèterie, le parking des Pralies a été réaménagé et offre aux Vichoises et Vichois une zone de stationnement adéquate et sécuritaire conformément au préavis N° 5 /2018-2019 pour un budget de CHF 295'000. Ce parking dispose dorénavant de 38 places au total (16 initialement). Reste encore à réaliser la place de lavage pour les véhicules de la voirie.

Sécurité sur les routes de la Commune

La Municipalité est restée attentive à la question de la sécurité sur les routes :

- Un point de situation avec la Gendarmerie de Gland est effectuée chaque année, ce qui permet à la Municipalité d'être au courant des accidents constatés par la gendarmerie.
- Un effectif de 6 patrouilleurs scolaires (avec 2 remplaçants) a opéré en 2019 afin de surveiller les écoliers durant la pause de midi.
- Une demande pour un radar pédagogique a été faite en 2019.
- Un rapport a été mandaté par la Municipalité et transmis à la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton ce qui a permis à la Commune de pouvoir à l'avenir limiter la vitesse nocturne à 30 Km/h sur les routes communales.

Nous pensons qu'il est important que la Municipalité demeure attentive sur ce point et veille à ce que les mesures prises soient continuellement évaluées étant donné le trafic important qui passe par la Commune et à l'augmentation de la population à Vich.

Mobilité douce

Nous saluons l'initiative de la Municipalité pour rembourser CHF 60 sur les abonnements CFF et Mobilis. Cette action a bénéficié à 126 personnes.

Au niveau de l'axe Vich-Gland, la Municipalité a réitéré ses demandes auprès de la Confédération et du Canton pour prioriser les bus direction gare avec une onde verte et pour élargir le trottoir et la bande cyclable entre Gland et le giratoire de la Bichette.

Concernant la sécurité liée à la circulation en vélo, nous avons pu constater que la Municipalité se préoccupe de ce point et que c'est un sujet pour lequel la marge de manœuvre est limitée. D'une part, certaines routes dans le périmètre du village sont cantonales, et d'autre part, sur la route de Gland la mise en place d'aménagements cyclables est limitée par la largeur à disposition (et un élargissement de la route, si elle était possible, irait à contresens de la volonté de limiter le trafic sur ce tronçon). Nous encourageons la Municipalité à continuer à chercher des moyens pour que les Vichoises et Vichois qui souhaitent se déplacer en vélo, par exemple pour aller à la gare de Gland ou pour faire des courses à la Coop, se sentent plus en sécurité sur leurs trajets. Une prise de contact par la Municipalité avec un bureau d'ingénieurs en mobilité pourrait être utile afin de trouver des solutions dans ce sens qui prennent en compte les différentes contraintes que nous avons sur nos routes.



Itinéraire de délestage – contournement de Vich

Notre village a toujours été un lieu de passage, un carrefour.

Afin de préserver un esprit « village » la municipalité a continuellement cherché à limiter une densification du trafic routier sur nos principaux axes (aménagement de la route de Begnins avec trottoirs et piste cyclable par exemple).

Après d'intenses discussions avec la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton, une modification de la signalisation permettant d'orienter le trafic lié à l'autoroute sur le contournement de Vich par les routes cantonales 30 et 32 a été actée.

Nous tenons à saluer le travail de longue haleine de la Municipalité sur les stratégies de délestage et ou de contournement de notre village.

Eclairage de nuit

Épaulée par la SEIC, un recensement et évaluation de l'ensemble de l'éclairage public de la Commune a été effectué et le remplacement des anciens luminaires à la vapeur de sodium pour des lampes types LED est en cours d'élaboration.

Le 26 septembre 2019, Vich a participé à la "Nuit est Belle" en éteignant l'éclairage public avec un écho plutôt positif de la population. La Commission s'en félicite et encourage la Municipalité de participer à ce genre d'initiative.

Cependant, les divers tests d'extinction partielle n'ont pas donné satisfaction. Il a été décidé de maintenir pratiquement tous les points d'éclairage avec la possibilité de réduire l'intensité, voir même d'éteindre une partie de la nuit, selon les besoins et/ou contraintes en fonction des emplacements.

Nous notons aussi qu'une animation a été organisée au centre de tri des Pralies par la DGE-Direction de l'énergie avec la SEIC, en octobre 2019, afin d'informer et sensibiliser la population aux économies et prodiguer des conseils énergétiques.

La Commission est satisfaite des initiatives de la Municipalité qui se soucie de trouver un compromis entre modernité, écologie, réduction de la pollution lumineuse et sécurité. De même la Commission se félicite que la Municipalité soit à l'écoute des demandes et remarques de la population et ses efforts pour satisfaire au mieux les diverses requêtes.

Bureau de Poste – Location des locaux

Une épicerie fine sous l'enseigne « Tapassion » a repris en décembre 2019 les locaux sis Route de Begnins 1 restés vacants plusieurs mois en 2019. Le nouveau locataire a souhaité effectuer des travaux d'aménagements auquel la Municipalité n'a pas participé financièrement. La Municipalité a informé la Commission de Gestion que la garantie de loyer a été constituée avant la remise des clés au nouveau locataire et que le loyer mensuel de 2019 a bien été réglé.

Finances

Sur la base des comptes 2019 de la Commune, il ressort un bénéfice de CHF 80'437, soit inférieur à celui pour 2018 (CHF 198'629) mais supérieur à la perte budgétée de CHF 272'762 en 2019. En effet, quand bien même les charges 2019 furent supérieures de CHF 693'697 par rapport au budget en raison notamment d'attributions supplémentaires à des fonds de rénovations et pour travaux futurs non prévus dans le budget 2019, les revenus 2019 furent également largement supérieurs de



CHF 1'046'896 par rapport au budget, notamment en raison d'impôts personnes physiques supérieurs à ce qui était attendu, d'une subvention reçue pour la réfection de la route effectuée en 2017 et d'un remboursement de la facture sociale.

Par ailleurs, il sied de mentionner que la Commune a pu entièrement financer le bâtiment multifonction sans recourir à l'emprunt en raison de sa bonne marge d'autofinancement et des liquidités disponibles et qu'elle n'a aucune dette à long terme.

Comme par le passé, la Commission de Gestion continue d'avoir le sentiment que la Municipalité a une gestion parcimonieuse et réfléchie des deniers communaux.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion félicite la Municipalité pour son travail et son sérieux dans la gestion de la Commune, et recommande au Conseil Général de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de la Commune en 2019 et d'adopter les comptes communaux 2019.

Pour la Commission de Gestion :

Cyrille Ghiste

Luigi Longhi

Michel Peiris

Anthony Pinzelli

Patrick Visinand

Date : 21 juin 2020